

**BOUDOT, Pierre Jean**

**Essai historique sur l'Aquitaine. --  
[S.l.] : [S.n.], 1753**

**32 p., A-B8 ; 8°**

**1. Aquitania-Historia-Ensayos 2.  
Akitania-Historia-Saiakerak I. Título**

**BEI-R-236**

**BELFRIS**



ESSAI  
HISTORIQUE  
SUR  
L'AQUITAINE.

*par M. Louis Bourcier.*

A  

---

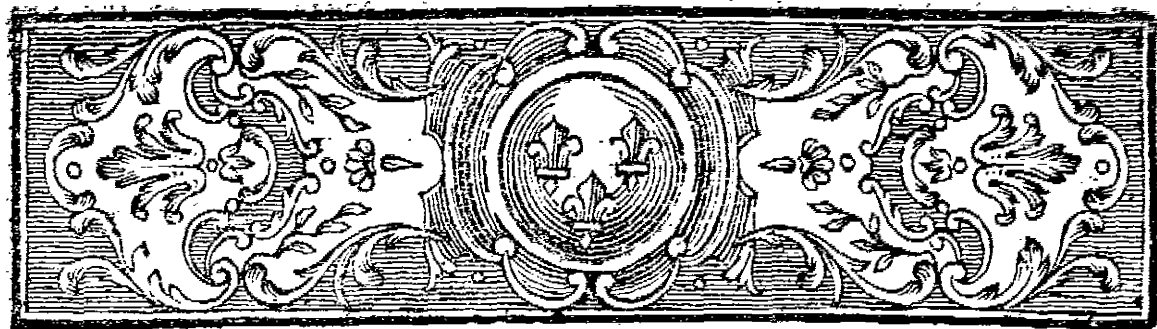
---

**M. D C C L I I I.**

---

---





# ESSAI HISTORIQUE

SUR

# L'AQUITAINE.



VANT que César portât ses armes dans les Gaules, l'*Aquitaine*, Province considérable entre les *Pyrénées* & la *Garonne*, étoit gouvernée par des Princes Gaulois; Galatheus, Brutus, Grossarius, si l'on en veut croire quelques Auteurs de Chroniques, furent les Souverains sous le nom de Rois, & sont rapportés par ces mêmes Ecrivains, \* comme les prédécesseurs du premier Empereur des Romains vainqueur de toutes les Gaules.

Sous les successeurs de César, l'*A*

\* *Annales d'Aquitaine.*

*quitaine* conserva à peu près la même forme de gouvernement qu'elle avoit avant la conquête , & ce qui se passa sous ses Chefs , tient trop à l'Histoire des Empereurs de Rome , si souvent écrite , pour que j'entreprenne d'en détailler les faits ; on les trouvera dans tous les Historiens de cet Empire.

On doit dire seulement que les bornes de cette Province s'étendirent beaucoup sous ces nouveaux Maîtres.

Au regne d'Auguste , les *Pyrénées* , la *Garonne* , le *Tarn* , les montagnes des *Cevenes* , la *Loire* & l'*Océan* formoient son enceinte. Constantin le Grand la divisa en deux parties , savoir : *Novempopulanie* , entre les *Pyrénées* & la *Garonne* ; & *Aquitaine* , entre la *Garonne* & la *Loire*. Adrien partagea cette dernière en deux ; La première *Aquitaine* renfermoit le *Quercy* , l'*Albigeois* , le *Rouergue* , le *Gevaudan* , le *Velay* ,

*l'Auvergne*, le *Limoufin*, la *Marche*, une partie du *Bourbonnois*, & le *Berry*: la seconde *Aquitaine* contenoit une partie de la *Touraine*, de *l'Anjou*, de la *Bretagne*, le *Poitou*, *l'Aunis*, la *Saintonge*, *l'Angoumois*, le *Perigord*, la *Guyenne propre* & *l'Agenois*: enfin la *Novempopulanie* étoit composée du *Basadois*, du *Condomois*, des *Landes*, de la *Chalosse*, de *l'Armagnac*, de *l'Estarac*, du pays de *Cominges*, du *Neboufan*, du *Conserans*, du *Bigorre*, du *Bearn*, du *Vicomté de Soules*, de la *basse Navarre*, & du pays de *Labour*.

Voilà ce qu'étoit au second siècle cette troisième partie des Gaules, divisée elle-même, comme on vient de l'expliquer, en trois parties, & appelée *Gaule*, ainsi que les deux autres, qui étoient la *Belgique* & la *Celtique*.

Elle prit le nom d'*Aquitaine* des eaux du pays, dans la suite on l'appelloit *Quit-*

*taine*, & par corruption successive *Quiaïne*, enfin *Guyenne* est le nom qu'elle a conservée, & qui, selon M. l'Abbé de Longuerue, \* ne fut pas en usage avant le xiv<sup>e</sup>. siècle, & devint le nom commun au xv<sup>e</sup>: quelques Auteurs, peut-être un peu trop préoccupés de l'amour de l'étymologie, croient encore que *Guyenne* vient de *Guillaume*, nom que portèrent la plupart des Ducs qui la gouvernerent pendant plus de 200. ans.

L'immense étendue de pays que nous venons de décrire, devint le partage des Gots, lors de la destruction de la puissance Romaine. Ces Peuples, sur la fin du iv<sup>e</sup>. siècle, portèrent le ravage dans l'Empire d'Occident, & profitant de la foiblesse des Empereurs, s'étendirent dans les Gaules; ils avoient défait à plusieurs reprises les armées des Romains dans l'*Aquitaine*, & ces avantages au-

\* *Description de la France.*

augmentés par les accords faits avec eux, & par la cession qu'Honorius leur fit de quelque partie, les rendirent bientôt propriétaires du tout, ils conquièrent ce qui ne leur avoit pas été accordé. Ces Rois, appelés *Visigots*, furent au nombre de six, & le peu d'évenemens du siècle presque entier que dura leur domination dans l'*Aquitaine*, ne nous fournit point de détails intéressans, & nous transporte promptement au premier Chrétien de nos Rois.

*Clovis*, vainqueur d'Alaric à la bataille de Vouillé en 507, devint maître paisible de tout le pays entre la *Loire* & les *Pyénées*, dont ces mêmes *Visigots* reprirent dans la fuite une partie; *Clodomir*, un des fils de *Clovis*, par le partage fait avec ses frères, fut Roi d'Orléans, & régna dans l'*Aquitaine*: ce fut avec le secours de cette Province, qu'il combattit, & parvint à défaire Gonde-

mar Roi de Bourgogne , en qui finit ce royaume l'an 534. A la mort de Clodomir , ses domaines furent partagés entre ses freres , & dans ce partage le *Poitou* & la *Touraine* furent démembrées de l'*Aquitaine* & unies à la *Neustrie*. *Clotaire* I. seul maître de la Monarchie en 560. conserva l'*Aquitaine* , malgré les entreprises de son fils *Chramne* , qui s'étoit revolté contre lui , *Gontran* succéda à *Clotaire* , *Sigebert* à *Gontran* , *Chilperic* ensuite s'en empara sur son neveu *Childebert* , à qui elle appartenoit , & la transmit à *Thierri* , de qui elle passa à *Clotaire* II. qui réunit toutes les parties du royaume de France , comme avoit fait *Clotaire* I. 24. ans auparavant. *Charibert* second fils de *Clotaire* II. posséda la portion que lui céda *Dagobert* son frere qui lui survéquit , *Clovis* II. & *Clotaire* III. les suivirent , & c'est en ce dernier que vers l'an 668. s'éteignit l'autorité de nos

Rois de la premiere Race sur cette Province , les descendans de Charibert restant les maîtres de la partie de l'*Aquitaine* échue à leur pere , & les Rois de la fin de cette Race , perdant par les irruptions des Gascons ce que Dagobert en avoit conservé.

Les Sarrazins , attirés, suivant quelques Auteurs , par Eudes, Prince de Gascoigne , descendant de Charibert , se répandirent dans l'*Aquitaine*; Charles-Martel Maire du Palais y porta ses forces , & après une sanglante bataille , gagnée entre Tours & Poitiers contre un nombre incroyable de ces peuples , & quelques succès qui furent la suite de cette victoire , dépouilla Eudes , & lui ôta la vie en 732. Eudes étoit aussi habile qu'entreprenant , & ses projets eussent sans doute réussi , s'il eut eu affaire à un moins grand homme que le Maire du Palais.

*Pepin* , fils de Charles-Martel , & au-

teur de la seconde Race des Rois de France , proclamé en 751. fut après lui inquiété par les enfans d'Eudes , mais il réduisit Gaiffre son petit-fils , & réunit l'*Aquitaine* à la couronne l'an 768.

*Charlemagne* l'érigea ensuite en royaume sur lequel il se reserva l'autorité, & en revêtit *Louis* son fils , appelé depuis le *Débonnaire* : celui-ci le donna en 817. à *Pepin* son second fils , qui peu d'années après fut forcé de lever une armée contre ces mêmes Gascons dont nous venons de parler , qui , quoique vaincus, restèrent néanmoins les maîtres de toute la partie méridionale du royaume d'*Aquitaine* , c'est-à-dire , de la *basse Navarre* & du *Bearn* : *Pepin* mourut , & *Louis le Débonnaire* , irrité de ses perfidies , se vengea de sa conduite sur deux enfans qu'il laissoit , en leur ôtant l'*Aquitaine* qu'il donna à leur préjudice à *Charles le Chauve* , fils de

Judith sa seconde femme , pour laquelle sa tendresse alloit juqu'à l'aveuglement.

Les descendans de Pepin ne laisserent point *Charles* tranquille possesseur , il eut des guerres à soutenir contre eux , & contre les Grands du royaume , que Pepin avoit mis dans ses intérêts. L'*Aquitaine* fut prise & reprise , mais à la fin *Charles le Chauve* devenu le maître , changea le sort & la forme du Gouvernement de ce Pays , & ayant disposé en 876. de tous ses Etats en faveur de *Louis le Begue* son second fils , qu'il avoit nommé Roi d'*Aquitaine* à la mort de *Charles* son fils aîné , confondit , par ce moyen , cette Province avec le reste de la Monarchie ; & l'*Aquitaine* cessa d'être un royaume à part , & fut reduite en Duché.

*Ranulphe* , Grand Seigneur de Bourgogne , parent de *Charles le Chauve* ,

porta le premier le titre de Duc , que Charles ne lui donna qu'à la charge de foi & hommage à la Couronne.

*Guillaume* , Comte d'Auvergne , neveu de Ranulphe , lui succéda peu après. Il fonda en 910. l'Abbaye de Cluni , devenue si célèbre par ses grands exemples , & ses grands hommes , gouvernée dans le XII<sup>e</sup>. siècle par Pierre le Vénérable , & ayant aujourd'hui pour Abbé M. le Cardinal de la Rochefoucault. Ce Guillaume fit en mourant son héritier *Ebles* , Comte de Poitou , qui laissa *Ebles II.* dont le fils , nommé *Guillaume - Hugues* , fut Duc d'Aquitaine en 935. & mourut en 970.

*Guillaume-tête-d'Estoupes* , dit *Guillaume III.* qui lui succéda , posséda long-tems ce Duché , & las du monde , alla mourir de vieillesse chez les Moines de l'Abbaye de S. Cyprien de Poitiers , vers l'an 1025. ayant illustré son regne ,

& édifié son siècle par une multitude de fondations , & de pieux exercices , & laissant à sa place son fils.

*Gui I.* dont le regne fut si court ; qu'il eut à peine le tems de fonder le Prieuré de sainte Gemme en Saintonge.

*Guillaume* , surnommé *Godefroi* , qui vint après lui , animé du même zèle , & plein de pieuses intentions , perfectionna les vûes de son Prédecesseur , & acheva son ouvrage.

Ce sont-là les actions les plus éclatantes que l'on connoisse de ces nouveaux Ducs.

Le dernier d'eux , *Guillaume V.* appelé *S. Guillaume* , fournit des événemens plus intéressans dans l'Histoire de ce pays : non-seulement il orna des Eglises , dota des Couvens , mais il eut des démêlés pour l'élection d'un Pape contre un Concile & saint Bernard , qui appuyoient la nomination d'Innocent contre

Pierre Leon\* en 1130. Il ne se retira pas dans un Couvent, comme il l'avoit projeté; il laissa seulement son nom à l'Ordre des Guillemins, dont le premier Monastere établi à Paris, est appelé du nom de *Blancs-Manteaux*, & fit un testament en 1136. par lequel il prie Louis le Gros Roi de France, de donner son fils Louis le Jeune, en mariage à Eleonore, fille dudit Guillaume, en recevant d'elle le Duché d'*Aquitaine*.

En se représentant successivement les variations Geographiques de cette Province, on verra à quel point son étendue étoit devenue moins considérable dans ce tems.

Le dixième siècle en avoit vû se démembrer une grande partie; le *Berr* eut le sort du *Poitou*, de la *Touraine*, de la *Basse Navarre*, & du *Bearn*, & n'en faisoit plus partie en 917. Le Comté

\* *Anaclet*.

de *Toulouse* qui y avoit été uni par *Eudes*, fut séparé en 920. Le *Limoufin*, l'*Auvergne*, le *Velay*, & la *Saintonge*, n'en étoient plus dépendantes en 952. L'*Anjou* avoit disparu en 996. On vit encore se détacher l'*Albigeois*, la *Marche*, le *Quercy*, le *Rouergue*, l'*Angoumois*, le *Conserans*, & l'*Armagnac*; le *Bourbonnois* eut ses Comtes en 1030. & le *Comminges* les siens cent ans après. De sorte que l'héritière d'*Aquitaine*, fille de *Guillaume*, si peu digne d'avoir un Saint pour pere, n'apporta réellement à *Louis le Jeune*, que la *Guyenne propre*, ou le *Bourdelois*, les *Landes*, l'*Agenois*, le *Basadois*, le *Perigord*, la *Saintonge*, le *Limoufin*, & beaucoup de droits sur les autres Provinces.

Je n'ai rapporté que les époques, en parlant des divers démembrements de l'*Aquitaine*; je me ferois écarté de mon sujet principal, en détaillant les évène-

mens particuliers qui occasionnerent ces mutations. On n'ignore point que sur la fin de la deuxième race , & au commencement de la troisième , les Grands du Royaume & les Seigneurs , rendirent héréditaires les Gouvernemens dont ils étoient revêtus , & s'attribuerent par des entreprises , dont la foiblesse des Rois d'alors rendoit la punition difficile , tout ce qui étoit à leur convenance. C'est à ces tems que l'on rapporte l'établissement des grandes Pairies de France , l'*Aquitaine* étoit la troisième des six Pairies laïques.

*Louis le Jeune* jouit de l'*Aquitaine* tant qu'il put vivre avec sa femme ; mais inquiété par ses galanteries , & à la fin convaincu de son commerce avec le jeune Prince d'Antioche , il sentit peu l'intérêt de la dot , & perdit l'une en renonçant à l'autre , il se sépara d'*Eleonore* , qui ne voulut consentir à la répudia-  
tion

tion qu'en conservant le Duché pour elle & les siens , & qui venant après à épouser Henri Comte d'Anjou , & Duc de Normandie , porta à l'Angleterre , dont ce Prince devint Roi à la mort d'Estienne en 1154. l'*Aquitaine* & le *Poitou*. Il ne fut pas difficile de s'appercevoir à une conduite si imprudente de la part de Louis VII. que Suger n'étoit plus.

La revolte de quelques Princes n'empêcha pas *Henri II.* Roi d'Angleterre , d'en jouir , & de la donner à *Richard Cœur-de-Lion* , son second fils , qui lui succéda , & qui en rendit hommage au Roi de France. Richard mourut en 1199. *Jean Sans-Terre* , appelé de ce nom , parce que , disent quelques Auteurs \* , il n'avoit eu ni appanage , ni établissement , quatrième fils de Henri II. & par conséquent dernier frere de Richard I.

\* *Du Chesne.*

s'empara de l'*Aquitaine*, malgré les droits d'*Artus*, qui étoit fils d'un frere aîné, & à qui appartenoit aussi le Royaume d'Angleterre. Jean assassina lui-même ce jeune Prince; les Bretons dont il étoit Duc, porterent leurs plaintes à Philippe Auguste, qui cita Jean à la Cour des Pairs, où il fut déclaré rebelle, faute d'avoir comparu, condamné à mort, & ses terres furent confisquées. Première confiscation de l'*Aquitaine* sur les Rois d'Angleterre, elle fut faite en 1203.

La destinée de ce Jean Sans-Terre est singulière; il n'eut rien, dit-on, de son pere, s'empara de tout après lui, perdit tout en peu de tems, & fut exhumé. Le cours de sa vie, celui de son regne, & sa mort, justifient exactement son surnom de *Sans-Terre*.

*Louis VIII*. fils de Philippe Auguste, & son successeur au Trone de France en 1223. n'éprouva aucune contradiction

pendant le cours de son regne dans la possession de ces terres, & les conserva; mais *Louis IX.* son fils, dit S. Louis, qui vint après lui, par un principe surprenant de délicatesse, & un sentiment de piété dont on trouveroit peu d'exemples, se laissa aller aux sollicitations de *Henri III.* Roi d'Angleterre; ce Prince demanda la levée de la confiscation faite sur *Jean Sans-Terre*, & en obtint une partie, malgré le Conseil de S. Louis.

Il se fit un accord entre les deux Rois en 1258. par lequel le Roi de France donna le pays de *Guyenne* & plusieurs démembrements de l'ancienne *Aquitaine*, sous la réserve d'hommage lige dû au Souverain Seigneur, en conservant le ressort & la Souveraineté.

On doit remarquer en passant, que c'est à cette époque, que quelques Ecrivains font remonter l'origine de la dénomination de *Guyenne*, ce qui est con-

traire à l'opinion de M. l'Abbé de Longueue, que nous avons rapportée, & dont l'examen feroit la matiere d'une Dissertation.

*Edouard I.* fils & successeur de Henri III. en 1273. rendit l'hommage à Philippe le Hardi, comme on en étoit convenu, avec ferment de fidélité accoutumé; mais il ne tarda pas à démentir cette démarche, & les entreprises qu'il fit sur différentes Provinces de la France, irritèrent Philippe le Bel, qui voyant le peu de cas qu'on faisoit de ses plaintes, faisit le Duché de *Guyenne*; & les autres terres possédées en *Aquitaine*; c'étoit la deuxième confiscation sur les Anglois.

*Edouard II.* fils du précédent, le premier des Princes d'Angleterre qui ait porté le titre de Prince de Galles, succéda à son pere. Philippe le Bel lui donna sa fille *Isabeau* en mariage, & en

dot \* la *Guyenne* , & les autres parties autrefois abandonnées à Henri III. Roi d'Angleterre , par le plus Saint de nos Rois , à condition de la posséder , comme ses Prédecesseurs , en qualité de Vassal de la Couronne ; cette cession fut ratifiée par un traité § conclu le 20. Mai 1303.

*Charles le Bel* , qui parvint à la Couronne de France en 1322. mécontent d'Edouard , envoya son oncle Charles de Valois , pour se saisir de la *Guyenne* , dont il prit la plus grande partie , c'étoit ce même Comte de Valois , qui s'en étoit emparé déjà sous Philippe le Bel son frere , sur Edouard I. L'expédition de ce Prince du Sang , fut suivie d'une treve , pendant laquelle Edouard Prince de Galles , appelé depuis Edouard III. vint en France pour rendre foi & hommage de

\* *Droits du Roi de Dupuy.*

§ *Nouv. Abr. Chron. de l'Hist. de France.*

la *Guyenne* , & de tout ce qu'il tenoit en *Aquitaine* , par la cession que son pere venoit de lui faire : cette démarche eut peu ou point d'effet pour lors , par les difficultés respectives ; mais enfin deux ans après l'élevation de ce Prince au Trône d'Angleterre , c'est-à-dire , en 1329. il rendit à Philippe de Valois , ce célèbre hommage lige \* , si détaillé dans nos Historiens.

L'humeur inquiète & le caractère impetueux de Robert d'Artois, Prince du Sang, mécontent d'ailleurs de la perte réitérée & infamante de son procès , ne laisserent pas à cet acte la stabilité qu'il devoit naturellement avoir , & furent le principe d'une prompte & funeste révolution. Ce Prince retiré en Angleterre , engagea Edouard III. à déclarer la guerre à Philippe de Valois , pour raison de prétendus droits à la Couronne de Fran-

\* *Nouv. Abr. Chron. de l'Hist. de France.*

ce, dont il connoissoit lui-même le peu de validité, n'ignorant pas la force & l'esprit de la *Loi Salique*.

Cette guerre commença en 1336. On attaqua quelques Places que la France possédoit dans la *Guyenne*, le Roi d'Angleterre prit le titre & les armes de Roi de France, reçut hommage comme Roi de France, & ces procédés furent le prélude d'un siècle entier de guerres, interrompues à diverses reprises par quelques treves de courte durée, & des accommodemens peu sinceres, par conséquent jamais solides.

La *Guyenne* avec les autres parties restantes de l'ancien Etat d'*Aquitaine*, suivoit pendant ce tems la révolution générale, & toujours attaquée & défendue, passoit alternativement en tout, ou en partie, de l'Anglois au François, & du François à l'Anglois.

En 1360. un événement parut devoir

fixer un sort nouveau à ces Provinces ; je veux parler du fameux Traité de Bre-  
tigni , dont un article contenoit la re-  
nonciation du Roi *Jean* à la Souverai-  
neté sur la *Guyenne* , & les autres ap-  
partenances cédées par S. Louis ; mais  
il n'eut point d'exécution , l'article en  
question ayant été excepté , par un Trai-  
té qui portoit : qu'à un terme préfix ,  
*Jean* renonceroit à la Souveraineté de la  
*Guyenne* , & *Edouard III.* au titre de  
Roi de France. *Edouard* n'ayant point  
envoyé à Bruges faire les renoncia-  
tions dont il étoit convenu , lorsque *Jean*  
envoya porter les siennes , la *Guyenne* ,  
&c. resta dans le même état où elle étoit  
par rapport à la Souveraineté ; mais  
*Edouard* resta Duc de cette Province.\*

Le sage *Charles V.* successeur en 1364.  
de *Jean* son infortuné pere , à la vue des

\* *Mémoires de l'Acad. des Inscript. M. Secousse,*  
*Nouvel Abr. Chron. de l'Hist. de France.*

impôts excessifs exigés par *Edouard*, Prince de Galles, & sur les plaintes des différens Seigneurs de la *Guyenne*, dont il avoit été investi par son pere *Edouard III.* en 1354. assembla son Conseil, & après avoir attentivement délibéré sur le parti qu'il avoit à prendre, cita le Prince de Galles au Parlement: ce Prince n'ayant point comparu, Charles confisqua toutes les terres qu'il tenoit en France; c'est la troisième confiscation de l'*Aquitaine* sur les Anglois. Du Guesclin y fut envoyé l'année suivante 1369. & reprit avec presque toute la *Guyenne*, le Poitou, la Saintonge, & plusieurs autres Provinces.

Une de ces treves passageres, dont nous avons parlé, qui fut arrêtée quelques années après, ne changea rien aux avantages de la France; Charles resta dans la possession des conquêtes faites dans la *Guyenne*, malgré les efforts du

Roi d'Angleterre , qui prétendoit toujours à la Souveraineté de cette Province , mais qu'il ne vint point à bout d'obtenir.

A la mort d'Edouard arrivée en 1377. un an après celle du célèbre Prince de Galles son fils , *Charles V.* fit des nouvelles conquêtes dans la *Guyenne* , qu'il reprit toute entière , à la réserve de Bordeaux. *Charles VI.* son fils , & son successeur au Trone en 1380. la donna en appanage à *Charles* son second fils , mort en 1400. ensuite à *Louis* Dauphin , pour la tenir en Pairie à charge de reversion à la Couronne , à la mort du Roi , qui survéquit , & maria Isabelle sa fille à Richard II. Roi d'Angleterre , avec qui fut convenue une treve de 28. ans. Cette treve ne fut pas mieux observée que beaucoup d'autres , l'alliance & l'accommodement n'empêcherent pas les entreprises , & sous le prétexte de je ne fais quelle donation de la *Guyenne* , fai-

te par Richard au Duc de Lancastre son oncle , on fit des mouvemens , & l'on surprit quelques villes.

*Henri* , fils de ce Duc de Lancastre , fit mourir Richard , & regna sous le nom de Henri IV. Son regne qui finit en 1413. précéda le plus surprenant événement de notre Histoire , ce n'est pas seulement cette ancienne *Aquitaine* devenue *Guyenne* , qui offre une révolution , c'est l'Empire François entier qui devient l'héritage de l'étranger , & que l'on voit subitement réduit sous le joug des Anglois , dans la personne de Henri V. successeur de Henri IV. Le Traité incroyable signé à Troies en 1420. en rendant ce Prince gendre de Charles VI. le fit maître en même-tems de tous ses Etats , dont la succession lui est assignée à la mort du Roi de France.

Les deux Rois contractans moururent en 1422. à peu de tems l'un de l'autre , & laisserent deux contendans d'un caractère & d'une fortune bien différente ;

l'un étoit *Charles VII.* héritier légitime de la Couronne de France ; & l'autre *Henri VI.* enfant âgé de 9. à 10. mois, fils de l'Anglois.

Ce dernier fut proclamé Roi à Londres & à Paris , & ce coup effrayant pour Charles , fut le signal des plus grands & des plus funestes démêlés.

Une guerre sanglante conduite par le Duc de Betfort , tuteur du Roi enfant , & Regent du Royaume , s'alluma tout-à-coup au milieu de la France ; le Duc de Bourgogne , & le Duc de Bretagne , s'unissent aux nouveaux Prétendans , le Parti de Charles VII. perd deux batailles , essuye une défaite près Orléans , enfin Charles se voit accablé de tous les côtés. Ces malheurs durèrent jusqu'à l'arrivée de cette fille \* extraordinaire , dont la mission est encore aussi équivo-

\* *Jeanne d'Arc* , dite la *Pucelle d'Orléans* , dont *M. l'Abbé Lenglet* vient de donner la vie , le seul ouvrage concernant la *Pucelle* , qu'on puisse lire avec quelque fruit.

que , que ses succès le furent peu ; tout changea de face dès qu'elle fut à la tête des armées. Le siège d'Orléans fut levé ; & Charles VII. après sept ans de combats & de revers , fut sacré Roi de France. Les suites de cet événement furent des victoires , & le Sacre de Henri VI. son concurrent ne diminua rien de l'affoiblissement que ressentoient les Anglois , depuis la venue , ou plutôt l'apparition de cette Heroïne.

La paix se fit en 1435. à Arras , entre la France & le Duc de Bourgogne , le plus puissant des Princes du parti de Henri VI. Les conditions n'en furent pas mieux observées que celles de la trêve qui fut conclue entre le Roi de France & le Roi d'Angleterre en 1444. La guerre recommença en 1448. Mais d'habiles Généraux , des droits incontestables , & des victoires , apprirent à l'Europe quel étoit le véritable Maître en France ; les Anglois furent entièrement chassés ; la

bataille de Castillon en Perigord gagnée fut le brave Talbot, acheva cette étonnante & heureuse revolution en 1453. La *Guyenne* fut réunie à la Couronne, & n'eut plus de maître étranger; les Anglois conserverent encore en France la ville de Calais, dont Edouard III. s'étoit emparé en 1347. mais le Duc de Guise la reprit en 1558.

Henri VI. alla regner en Angleterre; destinée remarquable: ce Prince, né Roi des Anglois, proclamé Roi de France, fut chassé du Royaume de France par Charles VII. & dépouillé de celui d'Angleterre par Edouard IV.

Louis XI. par un accommodement avec son frere Charles en 1469. lui donna la *Guyenne* & ses appartenances en appanage, ce Prince mourut en 1472. sans laisser de postérité: depuis lui aucun Prince n'a été revêtu du titre de Duc de *Guyenne*, tous les Rois de France ayant été successivement & constam-

ment possesseurs, ainsi que propriétaires, de cette Province, qui n'a plus été séparée du Domaine de la Couronne.

Les Rois se voyant maîtres paisibles de cette partie importantes de leur Etats, & n'ayant plus à craindre d'être obligés un jour d'armer pour la conquérir, lui assurerent une forme fixe. Ils en firent un grand Gouvernement divisé en six grandes Provinces en deçà de la *Garonne*, & en douze petites au-delà.

Aujourd'hui elle est divisée sous le nom de Gouvernement de *Guyenne*, en *Guyenne propre* & *Gascogne*.

La *Guyenne* renferme le *Bourdelois*, le *Basadois*, le *Perigord*, l'*Agenois*, le *Quercy*, le *Rouergue*.

La *Gascogne* comprend les *Landes*, le *Condomois*, la *Lomagne*, l'*Armagnac*, l'*Estarac*, le *Cominges*, le *Conserans*, le *Bigorre*, la *Chalosse*, la *Terre de Labour*.

Ce Gouvernement a 80. lieues de pays d'Orient en Occident, depuis *S. Jean*

32 ESSAI HISTOR. SUR L'AQUITAINE.  
*de Breuil* frontiere de Languedoc , jus-  
qu'à l'*Océan* , & plus de 75 . du Sud au  
Nord , depuis les *Pyrénées* frontieres  
du Conserans , jusqu'à l'embouchure de  
la *Garonne* au pays de Medoc.

Quelques-uns divisent encore la *Guyen-*  
*ne* en *haute* & en *basse* ; la haute est du  
ressort du Parlement de Toulouse , & la  
basse de celui du Parlement de Bordeaux.

F I N.